



Les cahiers de
PROSPECTIVE
Jeunesse

Numéro d'agrégation : P405048
Bureau de dépôt - 1050 BRUXELLES 5

Cahiers - Volume 12 - n° 2 - 2ème trimestre 07

Cahier numéro 43

Dossier :

**“Paroles de parents :
soutien à la parentalité :
les besoins”**

Déconcertante adolescence

**Des parents seuls en demande
d'espaces tiers**

**Groupes de parents d'ado :
expériences de partage**

Des mères à l'appel

Quelle place pour les pères ?

A lire !

Le manifeste de l'U.F.M.J.

Rédacteur en Chef

Etienne CLÉDA

**Secrétaire de Rédaction
et mise en page**

Claire HAESAERTS

Relecture et corrections

Danielle DOMBRET

Comité de Rédaction

Etienne CLÉDA

Claire HAESAERTS

Martine DAL

Bernard DE VOS

Comité d'Accompagnement

- Marie ABSIL, Chargée de projets, Fedito bruxelloise.
- Sébastien ALEXANDRE, Sociologue.
- Philippe BASTIN, Directeur d'Infor-Drogues, Bruxelles.
- Line BEAUCHESNE, Professeure agrégée, Département de Criminologie, Université d'Ottawa, Canada.
- Alain CHERBONNIER, Philologue, Licencié en Education pour la Santé, Question Santé asbl.
- Ariane CLOSE, Responsable de Projets, Modus Vivendi.
- Christel DEPIERREUX, Responsable de la Collection Education pour la Santé de la Médiathèque de la Communauté Française de Belgique.
- Bernard DE VOS, Directeur de SOS Jeunes-Quartier Libre.
- Tony DE VUYST, Chef de service des collections thématiques et cyberspaces de la Médiathèque de la Communauté Française de Belgique.
- Damien FAVRESSE, Sociologue, ULB-PROMES.
- Manu GONÇALVES, Assistant social, Coordinateur du Centre de Guidance d'Ixelles.
- Pascale JAMOULLE, Anthropologue au LAAP/UCL et au CSM Le Méridien, Bruxelles.
- Tatiana PEREIRA, Attachée Direction Promotion Santé, Ministère de la Communauté française.
- Micheline ROELANDT, Psychiatre.
- Gustave STOOP.
- Jacques VAN RUSSELT, Coordinateur Alfa, Liège, Président de la Fedito wallonne.
- Christelle VERSLUYS, Consultante-formatrice, Prospective Jeunesse.

Couverture : Etienne SCHREDER**Dessins :** Jacques VAN RUSSELT**Impression :** Nuance 4, Naninne**Editeur responsable :** Loïc ANCIAUX de FAVEAUX

N° ISSN : 1370-6306



Les articles publiés reflètent les opinions de leur(s) auteur(s) mais pas nécessairement celles des responsables des "Cahiers de Prospective Jeunesse".

Ces articles peuvent être reproduits moyennant la citation des sources et l'envoi d'un exemplaire à la rédaction.

Ni Prospective Jeunesse asbl, ni aucune personne agissant au nom de celle-ci n'est responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations reprises dans cette publication.

Publication trimestrielle**Abonnement annuel**

Frais d'envoi compris

	Belgique	CEE	Autres pays
Institution	22.31	24.79	27.27
Personnel	18.59	21.07	23.55
Etudiant	14.87	17,35	19.83

Prix au numéro: 6.20Numéro de compte bancaire : **210-0509908-31****Prospective Jeunesse asbl**

144 chaussée d'Ixelles - 1050 Bruxelles

Tél: 02/512.17.66 - Fax: 02/513.24.02

E-mail : cahiers@prospective-jeunesse.beSite Internet : <http://www.prospective-jeunesse.be>

Avec le soutien de la Communauté Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique), de la Loterie nationale et de la Commission communautaire française de la région de Bruxelles-Capitale.



EDITOIRAL

L'inquiétude gagne certains parents lorsque leur enfant grandit, devient ado. La crise de l'adolescence bouleverse le jeune qui, à son tour, ébranle l'équilibre familial. A la recherche de nouveaux repères, il interpelle ses parents : qui sont-ils ? Que veulent-ils pour lui et pour eux-mêmes ?

Pour mieux observer ce moment de vie particulier, Les Cahiers de Prospective Jeunesse sont allés à la rencontre de plusieurs initiatives d'accompagnement de parents. Des groupes de parents d'ados surgissent. Initiés jadis davantage dans des contextes thérapeutiques, ils sont aujourd'hui aussi portés par des plannings familiaux, des AMO (accueil en milieu ouvert) ou des associations qui cherchent à renforcer le lien social. Ils rassemblent des parents qui se sentent simplement démunis lorsqu'ils sont confrontés à leurs ados en crise. Inquiets aussi des risques que leurs enfants rencontrent : alcool, violence, sexualité, échec scolaire, solitude...

Au terme de cette courte promenade, retenons deux constats saillants. Dans un monde où l'autorité est perçue comme une contre-valeur, beaucoup de parents sont abasourdis par la forme d'affrontement que prend leur relation à leurs enfants. Comme s'ils avaient oublié quels ados ils ont été, la violence des émotions et des révoltes qui les ont animés. Ce dénuement du référentiel renvoie au deuxième constat, la relative solitude de beaucoup de parents. En groupe, ils viennent presque davantage décharger leur fardeau et partager leur questionnement que chercher des solutions.

Les mères composent quasi exclusivement les groupes consultés. De la même manière, ce sont d'elles aussi que proviennent la plupart des appels à la permanence téléphonique d'Infor-Drogues. Là aussi l'enjeu de l'appel est d'abord l'amélioration de la relation à l'enfant avant même la question des produits.

En contrepoint, Pascale Jamouille, dans l'article qui ouvre ce numéro, s'est intéressée aux pères. Elle porte la question sur le terrain social et illustre combien le contexte économique et les règles d'octroi des aides publiques déterminent les relations parents-enfants. Selon elle, "les représentations sociales doivent évoluer pour que les parents puissent dissocier l'accès à l'emploi et la paternité. Le travail ne légitime pas l'autorité sans partage des pères sur les familles, pas plus que le chômage ne les évince. Le chômage... peut permettre aux pères d'investir davantage leurs enfants ou petits-enfants".

A ce numéro des Cahiers consacré à un certain désarroi des parents répondra dès septembre une livraison entièrement consacrée aux propositions de soutien à la parentalité en général et plus particulièrement dans le domaine des usages de drogues.

Etienne CLÉDA, Rédacteur en Chef.

LES TRANSFORMATIONS DES PRISES DE RISQUE, DE LA MASCULINITÉ ET DE LA PATERNITÉ DANS LES QUARTIERS POPULAIRES

Pascale JAMOULLE¹

Ces trois dernières années, Pascale Jamouille a réalisé une enquête de terrain auprès de jeunes gens et de pères vivant dans trois cités sociales de l'ancien bassin minier du Hainaut ou dans la rue. L'ouvrage, "Des hommes sur le fil. La construction des identités masculines en milieux précaire²", est issu de cette démarche ethnographique. Il s'intéresse à la figure masculine dans les lieux où la précarité s'étend. Il porte sur les transformations des prises de risque, de la masculinité et de la paternité dans les quartiers populaires.

La seconde partie de l'article décrit, d'une part, comment certaines mesures publiques se révèlent contre-productives pour la sphère familiale et, d'autre part, l'importance du travail collectif et communautaire pour établir une proximité avec les parents, les mères, mais aussi les pères et les beaux-pères et les aider à inventer leur paternité ou leur co-parentalité quand les familles se transforment et évoluent.

Mots-clés

- genre
- famille
- parentalité
- conduite à risque
- marginalité
- logements sociaux
- lien social

1. Docteur en anthropologie, attachée au Service de Santé Mentale Le Méridien et au Laboratoire d'anthropologie prospective (LAAP) de l'UCL.

2. Publié aux éditions La Découverte en 2005.

Sens des conduites à risque dans l'évolution des familles

De nombreuses conduites à risque traversent les vies de familles des hommes et des pères rencontrés. La notion de "conduite à risque" désigne des pratiques répétitives, voire compulsives, de mise en jeu de soi ou d'autrui, qui mettent en danger les personnes et leurs proches. Trois sphères de mise en vertige du corps semblent souvent s'imbriquer et s'enchaîner dans les parcours de vie des jeunes et des familles.

- La première renvoie aux logiques sociales de fragilisation, de marginalisation et d'engagement dans des activités illicites, telles la déscolarisation, la participation à l'économie souterraine, les violences collectives, la "petite délinquance", etc. Cette sphère de risque naît souvent de la colère, du sentiment d'injustice des jeunes. Ils retournent l'hostilité et la violence sociale subies vers l'extérieur.
- Une seconde renvoie plus spécifiquement aux logiques de domination/soumission dans la sphère des relations privées : les

rapports de genre, de familles, de fratries, de pairs. Vendettas, violences conjugales et sexuelles, séquestrations, fugues, grossesses précoces... traversent alors les vies de famille.

- Une troisième touche l'intimité avec la recherche de sensations et les retournements de la violence sur soi. Cette sphère de risque regroupe plutôt addictions, automutilations, troubles alimentaires, tentatives de suicide, errance...

Les conduites à risque ne sont pas les attributs d'individus ou de catégories de personnes particulières. Elles ne sont ni une entité clinique, ni un diagnostic de dangerosité apposé sur certains groupes, dans une visée de contrôle social. L'enquête les montre plutôt comme des conduites plastiques qui s'inscrivent dans des rapports et des contextes sociaux. Elles sont souvent une traduction, au niveau corporel, de tensions existentielles et identitaires, des difficultés d'insertion socio-économiques ou des conflits de genre, de cultures et de familles. L'instabilité psychologique éventuelle du preneur de risque apparaît insuffisante pour expliquer la dimension collective de ces comportements.

Dans les cités sociales où j'ai enquêté, mes interlocuteurs sont parents dans un espace socio-économique qui produit des formes de conduites à risque, de masculinité et de paternité particulières. Les récits parlent de l'évolution rapide des places et des rôles parentaux dans les familles nucléaires, monoparentales et recomposées qui vivent dans les parcs de logements sociaux. Les vies de famille sont fortement marquées par la perte du travail, la disqualification sociale et un attachement aux anciens modèles familiaux industriels, structurés par une séparation forte des rôles parentaux. Dans "l'ancien esprit", en

remettant leur paie aux mères, les pères se déchargeaient du quotidien. Comme chefs de famille, ils faisaient autorité du regard et du geste. Ce rapport à l'autorité et la répartition stricte des tâches entre conjoints sont aujourd'hui invalidés par l'évolution des modèles culturels. Des faits sociaux, comme l'augmentation foudroyante du chômage dans le monde ouvrier, ont transformé la place du père. "Un homme qui ne rapporte pas d'argent, on peut s'en passer", disent les "cheffes de ménage" qui tentent de gérer le budget étiré des allocations sociales. Leurs femmes gèrent les relations avec les institutions, perçoivent les allocations sociales, ont la charge du ménage et des enfants, travaillent... Elles sont saturées de responsabilités et reprochent aux hommes de ne pas prendre une place que, par ailleurs, elles ne sont pas toujours prêtes à leur laisser. Les conflits d'autorité mettent les couples sous tension.

Les familles se transforment dans toute la société, les séparations et les recompositions se multiplient. Dans les cités où j'ai travaillé, la garde des enfants est, en général, donnée à la mère ; les plus précaires demandent un logement social. Certains blocs sont saturés de femmes seules avec des enfants. Adolescentes, elles ont souvent souffert de la domination masculine. Après des échecs conjugaux, elles élèvent seules leurs enfants, parfois de pères différents, avec des pensions alimentaires aux versements chaotiques ou inexistantes. Pour toutes ces raisons, d'étage en étage, des femmes sont en lutte contre les hommes. Elles ont accumulé une rancune. Dans les blocs, les couples sont rares, ou alors ils sont "non officiels". En perdant l'accès aux emplois stables, les pères ne fournissent plus la sécurité économique, les services sociaux sont devenus des pourvoyeurs plus sûrs. Pour maintenir le niveau du loyer et des

3. Marquet Jacques (sous dir.), "Evolution contemporaine de la parentalité", Académia Press, 2005.

allocations, des pères et beaux-pères se domicilient fictivement à l'extérieur. Leur position est difficile, d'autant plus si la mère ne leur reconnaît pas de fonction parentale. De cette place, illégitime, le père risque de ne plus pouvoir jouer sa fonction de tiers entre l'enfant et sa mère, d'interface avec la société. Des femmes ont tendance à exercer une emprise importante sur la vie des "hommes de passage" qu'elles hébergent, contrôlant leur courrier, les infantilisant, les mettant régulièrement "à la porte".

Les pères rencontrés se sentent en transition entre "l'ancien esprit" et les nouvelles formes de paternité contemporaine. Ils vivent de fortes tensions identitaires. Ils ont été éduqué dans "la peur du père" et les échanges familiaux silencieux. Ils ne sont pas préparés aux fonctionnements sensibles et relationnels des paternités contemporaines. Ils ont peu d'expérience des relations directes avec l'enfant, du dialogue et de la négociation. Ils inventent leur paternité à partir de leurs expériences de vie, par ajustements successifs. Des phases de dépression et de désimplification président souvent à la transformation de leurs conceptions d'homme et de père. Par moment, certains sont pris dans des tensions existentielles, économiques et conjugales qu'ils n'arrivent plus à gérer. Ils se sentent détruits et fuient leur famille. Ils n'arrivent pas à assumer leur paternité. Sans travail, ils ont l'impression de ne pas pouvoir être ni des hommes ni des pères à part entière. Leur identité, maltraitée, se rigidifie. Ils ont un sentiment d'infériorité par rapport à leur propre père. Ils se murent dans le silence, la dépression et les consommations excessives de psychotropes. Ils relatent leur humiliation, la violence de leurs conflits conjugaux et leurs difficultés à construire un dialogue avec leurs enfants et beaux-enfants.

Après les ruptures conjugales, beaucoup de pères se désimpliquent ou sont désimpliqués. Ils ont l'impression que sans la médiation de la mère, et loin de leurs enfants, ils ne peuvent pas assumer de rôle paternel. Ils n'arrivent pas à être présents à l'enfant, à entrer en dialogue avec lui. Ils ont le sentiment que leur ex-femme a toutes les cartes de la parentalité en main, qu'elle "tient l'enfant". Des mères mettent des obstacles à la continuité du lien paternel. Des pères ont peu de savoir-faire sur la négociation co-parentale. Aussi "les problèmes de ménage" se soldent-ils souvent par une rupture de la relation parentale, la co-parentalité assumée étant un idéal qui semble peu correspondre aux réalités de l'après-divorce.³

En cité sociale, on voit se multiplier les groupes domestiques matri-centrés que les difficultés économiques isolent. Les mères qui doivent assumer tout, toutes seules, n'arrivent pas toujours à inscrire dans leur famille les règles de la vie sociale et des frontières entre les générations. Des enfants prennent de plus en plus de pouvoir, tout en se sentant impuissants à s'émanciper, pris dans un lien trop serré avec leur parent. Un enfant parentifié a un sentiment de toute-puissance parfois très difficile à gérer pour l'environnement social, sa socialisation est perturbée. Le jeune parentalisé soutient et dirige sa famille. Il intègre difficilement les limites posées par le monde adulte, parce qu'il y trouve peu d'appui. Ce rapport à la loi perturbé le fragilise sur le long terme, notamment sur le plan de son intégration scolaire et sociale. Des jeunes se cherchent alors d'autres guides. Quand ils les trouvent dans la rue, les prises de risque s'enchaînent. Certains "s'enterrent" dans leur famille et dans la cité.

Le vide de père qui leur est transmis a des conséquences. Des adolescentes

incorporent des modèles masculins qu'elles jugent défaillants. La responsabilité parentale ne s'inscrit plus dans certaines constructions identitaires masculines.

Des pères rencontrés, qui assument seuls leurs enfants, n'arrivent pas non plus à répondre à l'ensemble de leurs besoins affectifs, nourriciers, éducatifs, sociaux.... Concentrer l'ensemble des fonctions du champ de la parentalité sur une seule personne est périlleux. Par période, ils sont "à bout de souffle". Ils se sentent enfermés, mis à l'écart des autres hommes. Parfois la figure des grands-parents compense mais elle a des limites. Quand la famille se dégingle, le parent, surtout s'il est seul, tend à s'enfermer et à "se coller" à ses enfants. Cette proximité silencieuse et étouffante les retire du monde social. Lorsque des fonctions parentales ne sont pas exercées, l'enfant ou l'adolescent n'arrive pas à trouver une place tenable dans la famille ou la société. Les relations familiales se chargent d'anxiété et de colère, elles sont traversées par des gestuelles de risque, comme autant de conduites d'appel.

Parallèlement à ces transformations rapides des familles, dans les anciens quartiers ouvriers, le salariat se défait, tandis que le travail contingent et l'économie souterraine se diversifient. De plus en plus d'hommes et de pères "se débrouillent", au jour le jour. Des fils deviennent pères sans pouvoir sortir de la précarité. Ils veulent gagner leur vie de manière décente, mais les rares emplois accessibles sont intérimaires, instables, hyperflexibles. Le travail au noir est insécurisant. Les allocations sociales offrent un minimum de protection mais sont nettement insuffisantes pour subvenir aux besoins des familles. S'engage alors un jeu de mises en scène

et de relations en trompe-l'œil avec l'aide sociale, chaque partie faisant semblant de croire qu'il n'existe pas d'"à-côté". Parallèlement, des jeunes luttent pour se faire des positions incertaines dans des réseaux de revente de drogues ou de marchandises "tombées du camion". La concurrence y est rude, les rapports sociaux y sont duels, ultra-libéraux, sans tiers régulateurs. Cette école de la rue expose les jeunes. La dureté des rapports sociaux, les comportements de domination/soumission et les trajectoires pénales peuvent altérer leur santé mentale, fragiliser leur paternité et les marginaliser.

Quand les espaces publics sont davantage gérés par des regroupements de jeunes que par les adultes, la vie de cité produit aussi des tensions de genre importantes. Des jeunes prennent de plus en plus de pouvoir dans le foyer, sur leur mère et leurs sœurs, et, sur leurs territoires, auprès des filles de leur cité. Dès lors, les premiers rapports de genres sont faits de rancœur, d'animosité et de dissimulation. Les filles qui ont perdu leur réputation subissent parfois, dans la culture de la rue, une violence qui marque leur vie psychique et relationnelle. Des filles "font le garçon", se protégeant entre elles dans des "gangs de filles". La plupart évitent plutôt les ennuis, feignant de se soumettre à la domination des garçons tout en les prenant de haut, en secret. Devenues femmes, elles éprouvent des difficultés à faire confiance aux hommes, à leur donner une place de père, à pacifier leur couple. Elles ne croient pas nécessairement à la possibilité d'un modèle égalitaire hommes/femmes. Prudentes, elles tablent d'abord sur leur propre protection. Certaines associent préservation de soi, défiance envers l'homme et appropriation des enfants.

Bibliographie

Bourdieu Pierre, "La domination masculine", Paris, Seuil, Point essai, 1998.

Bourdieu Pierre (sous dir.) "La misère du monde", Paris, Point Seuil, 2003 (1993).

Castel Robert, "Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat", Paris, Gallimard/Folio essai, 1995.

Castelin Meunier Christine, "La place des hommes et les métamorphoses de la famille", PUF/sociologie d'aujourd'hui, 2002.

de Gaulejac Vincent, "Les sources de la honte", Paris, Desclée De Brouwer/Sociologie clinique, 1996.

de Gaulejac Vincent, Taboada Léonetti Isabel, "La lutte des places", Paris, Desclée De Brouwer/sociologie clinique, 1994.

Deville Anne, "Effacement du modèle patriarcal et imposition de la figure centrale de la mère", dans "La famille et les familles : quelle identité aujourd'hui ?", sous dir. Steichen R. et de Villers G., Louvain-la-Neuve, Académie Bruylandt, 1996.

Godelier Maurice, "Métamorphose de la parenté", Paris, Fayard, 2004.

Godelier Maurice, "La production des grands hommes. Pouvoir et domination masculine chez les Baruyas de Nouvelle-Guinée", Paris, Champ Flammarion, 1996 (1982).

Goffman Ervin, "Stigmate. Les usages sociaux des handicaps", Paris, Editions de Minuit, 1975. (1963).

Hoggart Richard, "La culture du pauvre", Paris, Minuit/Sens commun, 1957.

Jamouille Pascale, "Des hommes sur le fil. La construction des identités masculines en milieu précaires", Paris, La Découverte, 2005.

Jamouille Pascale, "La débrouille des familles. Récits de vies traversés par les drogues et les conduites à risques", De Boeck Université, col. Oxalis, septembre 2002.

Jamouille Pascale, "Drogues de rue, récits et styles de vie", Bruxelles-Paris, De Boeck, col. Oxalis, 2000.

Joubert Michel (sous dir.), "Précarisation risque et santé", INSERM, Questions de santé publique, 2001.

Joubert Michel (sous dir.), "Santé mentale, ville et violences. Questions vives sur la banlieue", Paris, Eres/Obvies Université de Paris 8, 2003.

Lae Jean-François, Murard Numa, "L'argent des pauvres. La vie quotidienne en cité de transit", Paris, Le Seuil, 1985.

Marquet Jacques (sous dir.), "Evolution contemporaine de la parentalité", Académia Press, 2005.

Paugam Serge, "La disqualification sociale", Paris, PUF/Quadrige, 1991.

Prospectives en matière de politiques sociales

Cette enquête montre la contre-productivité, pour la sphère familiale, de certaines mesures publiques.

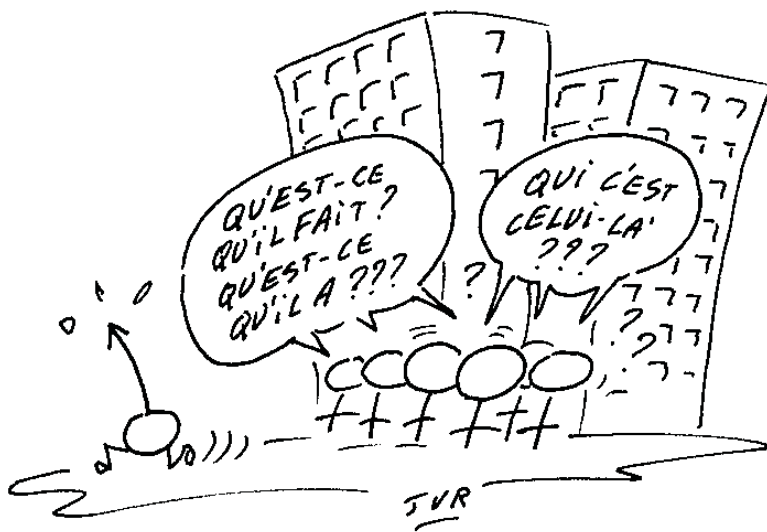
Les critères d'accès au logement social féminisent l'habitat social, où vivent toujours plus de femmes seules avec leurs enfants. Après les séparations, les pères des mondes populaires doivent pouvoir avoir accès à des logements à prix modérés qui leur permettent de recevoir leurs enfants, au même titre que les mères. Octroyer un logement social au parent qui a la garde, tandis que l'autre doit se contenter d'un studio sans chambre d'enfant, favorise la désimplication des pères. Notons que cette politique impliquerait une augmentation globale du parc d'habitations sociales déjà réclamée par de nombreux acteurs. Si les jeunes ne trouvent pas, dans leurs groupes d'appartenance, des modèles de pères impliqués, le lien d'attachement et la responsabilité paternelle ne s'encodent pas dans leur personnalité sociale. On peut alors craindre une amplification de la dépaternalisation à la génération suivante.

Le droit social octroie "des primes à la solitude", fragilisant les couples, séparant les familles. L'écart entre les taux d'allocation "isolé" et "cohabitants" ainsi que les réajustements constants des loyers sociaux en fonction du revenu global du ménage créent des systèmes de domiciliations fictives dont seuls les propriétaires véreux bénéficient. Les pratiques des "boîtes aux lettres de domiciliation" donnent tout pouvoir aux femmes. Elles fragilisent la position des pères et beaux-pères, déjà peu nombreux dans les parcs d'habitat social. Si à chaque membre qui s'ajoute à un groupe familial (adulte ou enfant) correspondait une

augmentation de l'allocation d'aide sociale globale du groupe (selon le principe de l'allocation universelle), chaque individu apporterait sa quote-part au bien-être du groupe, ce qui favoriserait la reliance plutôt que l'éclatement des noyaux familiaux. Ces nouvelles dispositions pourraient faire sortir les pères de "la clandestinité" de résidence. Outre le gaspillage d'argent public, les domiciliations fictives ont des conséquences sur l'organisation interne des familles et leurs relations avec l'extérieur. Certaines ont une peur constante d'une invasion de leur vie privée. Ce qui altère leurs solidarités de voisinage et les éloigne des services d'aide.

L'enquête montre aussi l'importance du travail collectif et communautaire, en particulier dans les lieux marqués par l'insécurité sociale et les apprentissages des jeunes à "l'école de la rue".

Pour réduire les tensions de genre, il est devenu essentiel d'ouvrir des espaces de parole sur l'évolution des relations filles/garçons et hommes/femmes, en milieu scolaire et dans les associations en contact avec les jeunes et les familles. Le travail réalisé par les acteurs à ce niveau devrait être encouragé et systématisé. Se rapprocher des parents, des mères, mais aussi des pères et des beaux-pères, établir une proximité avec eux et multiplier les espaces sociaux tiers, de dialogue, de médiation, de réflexion peut les aider à inventer leur paternité ou leur co-parentalité quand les familles se transforment et évoluent. Resserrer le tissu social (en créant une amicale de locataires dans un immeuble, un comité de quartier, un groupe d'habitants, une association de parents...) permet aux adultes d'échanger, de se transmettre une expérience sur les difficultés conjugales ou parentales qu'ils ont traversées, d'élaborer ensemble leur expérience de la co-parentalité. Des



projets de proximité pourraient aussi se rapprocher d'avantage des intérêts traditionnellement masculins. Dans les cités sociales, par exemple, la voiture est un champ d'intérêt capital pour les sociabilités masculines. On voit des pères et des fils réparer ensemble leurs voitures dans les parkings des après-midi entières. Mettre à leur disposition, des "espaces garages", aménagés et correctement outillés ferait probablement sens dans ce monde particulier.

Les représentations sociales doivent continuer à évoluer pour que les parents puissent dissocier l'accès à l'emploi et la paternité. Le travail ne légitime pas l'autorité sans partage des pères sur les familles, pas plus que le chômage ne les évince. Le chômage n'est pas une indignité, une marque d'inutilité sociale. Il peut permettre aux pères d'investir davantage leurs enfants ou petits-enfants. Ils peuvent expérimenter des relations inédites avec eux, les ouvrir au monde et développer leurs centres d'intérêt.

Des pères et des beaux-pères ont le sentiment que les services, les institutions et le droit de la famille donnent un pouvoir excessif aux mères. Comment éviter que l'intervention sociale n'altère la figure du père ou du

beau-père ? Comment protéger l'égalité des droits parentaux ? Par des pratiques concrètes, l'intervention sociale, juridique et le monde scolaire peuvent soutenir les mères tout en préservant l'exercice de la paternité (envoi d'un double bulletin et du courrier scolaire aux deux parents, soutien de la place du père, proposition de médiation familiale...).

Les enfants doivent pouvoir se projeter dans des pères et des mères qui se respectent et ont pacifié leurs relations, qu'ils vivent ou pas ensemble. Si les enfants ne le peuvent pas, le risque de les voir craindre l'autre sexe, lutter contre lui, se construire sur des modèles de virilité ou de féminité caricaturaux est majoré. Des enfants sans père sont dans "le languissement" puis, plus tard, dans la révolte. A l'adolescence, ils n'arrivent pas à se projeter dans des hommes qui ne se sont pas occupés d'eux, surtout s'ils sont fortement disqualifiés par leur mère. S'ils ne trouvent pas de modèles masculins structurants dans leur entourage, ils risquent de s'identifier à des caricatures d'homme et de construire leur conscience masculine dans la rue auprès du groupe de pairs.

Pettonnet Colette, "On est tous dans le brouillard. Ethnologie des banlieues", Paris, Galilée, 1995 (1979).

Roussel Louis, "La famille incertaine", Paris, Odile Jacob/Opus, 1999 (1989).

Schwartz Olivier, "Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord", Paris, PUF, 1990.

Sauvadet Thomas, "Le capital guerrier. Concurrences et solidarité entre jeunes de cité", Armand Colin, 2006.

Wacquant Loïc, "Punir les pauvres, Le nouveau gouvernement de l'insécurité sociale", Marseille, Agone, 2004.

BRUXELLES :

PROPOS D'UN GROUPE INTERCULTUREL DE MAMANS D'ADOS

Valérie LOISEAU¹

A la demande de femmes, mères d'enfants et d'adolescents fréquentant un centre d'alphabétisation et d'échanges interculturels situé dans le Quartier Nord de Bruxelles, un groupe de parole a été créé avec le soutien de l'association "Bureaux de Quartiers". Le groupe se réunit une fois par mois pendant une heure et demi depuis 2006. Les participantes sont, pour la plupart, d'origine musulmane, d'Afrique du Nord, mais il y a aussi des Polonaises, des Italiennes, des Congolaises... Elles appartiennent, pour la plupart, à une catégorie socio-économique défavorisée et sont peu, voire pas, scolarisées ; certaines parlent mal le français. Valérie Loiseau, l'une des animatrices du groupe, rend compte de questions abordées lors de ces rencontres. Tranches de vie.

Mots-clés

- groupe de parole
- parentalité
- interculturelité
- éducation

1. Planning Familial des Bureaux de Quartiers.

Comment faire avec la société de consommation ? De la frustration...

Une maman, et elle n'est pas seule à réagir dans ce sens, explique : pour que son fils ne vole pas, elle lui offre depuis qu'il est tout petit tout ce qu'il veut, jouets, habits de marque, gsm, etc. Le père accepte cela ; ne refuse rien à son fils, pensant que ça évitera les tentations. Aujourd'hui, son fils ado est devenu un délinquant. Ses sœurs, élevées avec beaucoup plus de restrictions et de limites vont très bien, tant du point de vue de leur parcours scolaire que de leur comportement. La différence de statut entre filles et fils dans les familles de culture musulmane suscite des difficultés : le fils est parfois traité comme un enfant-roi, ce

qui amène à des dérives à l'adolescence, telles que le décrochage scolaire, la délinquance, la rupture avec les parents, etc.

Dans un autre registre, une maman nous dit : pour que son fils réussisse à l'école, elle lui offre de l'argent (entre 5 et 20 euros) après ses interrogations et examens réussis. Aujourd'hui tout se monnaie. L'enfant ne respecte pas sa mère, l'insulte même parfois ; le père laisse faire. Il ne supporte pas de donner des sanctions à son enfant, c'est-à-dire qu'il ne supporte pas l'idée que son enfant lui en veuille ou soit fâché. L'enfant cherche par tous les moyens qu'on lui mette des limites. Il adopte des comportements de plus en plus aberrants. Cette maman se sent très seule face à la complexité de la dynamique qui s'est installée.

Autorité et punitions : manque de cohérence et de solidarité entre les parents

Les mères se plaignent : soit le père est trop sévère, interdisant tout à ses enfants, ne supportant ni le bruit, ni leurs activités, ni la télévision ; incapable de dialogue et d'écoute (et cela se reproduit aussi au sein du couple)... Les enfants vivent alors dans leur chambre ou dehors... soit il laisse à la mère toute la charge de l'autorité, laissant tout faire à ses enfants... jusqu'à dire le contraire de ce que la mère leur demande. Par exemple, une mère punit son gamin de 12 ans parce qu'il a frappé violemment et injustement sa sœur et l'envoie dans sa chambre. L'enfant va trouver son père, la punition est levée. Il revient dans la cuisine faire la nique à sa mère qui a de moins en moins de poids vis-à-vis de lui.

Accepter et favoriser le projet des enfants grandissants

Parfois le projet de l'enfant ne cadre pas avec les "attentes parentales". Une maman explique que son fils de 19 ans veut faire du théâtre. Son mari et elle s'y opposent farouchement. Cela induit la révolte et une rupture de contact avec le jeune.

Certaines mamans expriment leur difficulté de voir partir leurs enfants : partir "à la belge", c'est-à-dire dans une autre maison, créer une autre famille, d'autres liens, éventuellement d'autres manières de faire et de penser.

Ne pas savoir suivre son enfant sur le plan scolaire

Une maman nous fait part des difficultés de son gamin, relayées par

l'école de devoirs. Son fils, 7 ans, première primaire, va tous les jours à l'école de devoirs, de 15h30 à 17h, après sa journée d'école classique. Il se montre extrêmement turbulent, à la limite caractériel. Le groupe souligne son jeune âge et la difficulté de conjuguer deux temps assis coup sur coup. La maman comprend, mais se sent incapable de suivre son enfant elle-même : elle ne sait ni lire ni écrire. Son mari est handicapé et ne prend pas part à l'éducation des enfants.

Une prise de conscience progressive

Les mamans prennent plus ou moins conscience de leur propre responsabilité dans ce qui ne va pas bien avec leur enfant. Elles voient aussi que leur mari joue également un rôle très important. Et qu'une cohérence entre les parents est souhaitable pour que paroles et gestes aient du poids vis-à-vis de l'enfant.

Malheureusement, la réalité est parfois loin de l'idéal. Certains pères ne sont pas des (re)pères valables, elles-mêmes sont parfois trop exigeantes ou, à l'inverse, trop laxistes ou inconstantes, ne tenant pas leurs punitions à long terme.



Bureaux de Quartiers

Planning Familial et centre de consultations conjugales et familiales agréé par la Commission communautaire francophone de Bruxelles-Capitale.

Rue du Noyer 344
1030 Bruxelles
Tél. : 02/733.43.95
info@bureauxdequartiers.be
www.bureauxdequartiers.be

"QUAND LES ADOS S'EN MÊLENT" : DES PARENTS EN BESOIN D'ESPACES DE MÉDIATION

Compte rendu de Etienne CLEDA¹

Le CLPS du Brabant wallon organisait le 8 mai 2007 sa troisième journée d'un cycle sur la santé et le bien-être des familles. Ce temps de formation et de rencontre était centré cette année sur les relations familiales. L'après-midi de cette journée réunissait les participants autour de plusieurs ateliers dont l'un était consacré à l'adolescence. La triple crise que vivent les familles avec leurs adolescents fait surgir le besoin d'espaces de médiation pour certains parents. C'est l'objectif rencontré par les groupes de parents d'ados réunis par l'AMO Carrefour J de Wavre. Compte rendu.

Mots-clés

- parentalité
- adolescence
- CLPS

1. Consultant-formateur à Prospective Jeunesse.

Centre local de promotion de la santé du Brabant wallon

Le CLPS apporte son appui aux personnes et associations désireuses de développer des actions dans le domaine de la prévention, de l'éducation à la santé et plus largement de la promotion de la santé.

Les services sont gratuits, ouverture durant les heures de bureau et sur rendez-vous.

Avenue de Wisterzée 56
1490 Court-Saint-Etienne
010/62.17.62

Conflits constructifs Parent Ado

Anne Courtois est psychiatre. Elle travaille au Service de santé mentale de Louvain-la-Neuve et enseigne à l'ULB. Dans le cadre de ses activités professionnelles, elle rencontre des parents en difficulté. Ils cherchent de l'aide et, selon son expérience, ils s'adressent davantage à des dispositifs comme des groupes de parents, des thérapeutes pour leurs ados ou pour eux-mêmes comme parents. Par ailleurs, l'augmentation de la demande de formation tant des professionnels que des parents apparaît comme un véritable phénomène de société. Il témoigne de la réelle difficulté rencontrée par les parents pour contenir les crises d'adolescence. Pour beaucoup, elle devrait se passer sur un mode de compromis et de gentillesse. Or il s'agit bien d'un moment de changement qui génère des frictions et qui fait mal.

L'omniprésence du GSM et l'explosion du temps pendant lequel l'ado reste chaque jour scotché à l'écran, la disparition du rituel du repas et, au sein des familles recomposées, les relations compliquées entre beaux-parents et beaux-enfants qui mènent parfois des couples au bord de la rupture... autant d'exemples d'un malaise. Pourtant, il n'y a là aucune psychopathologie avérée. La famille doit faire face à un moment particulier lorsque les enfants grandissent. Anne Courtois y lit trois crises.

La crise adolescente

L'ado doit faire face simultanément aux sept travaux d'Hercule (Martine Stassart, ULG). Il est sujet à une profonde interrogation existentielle qui n'est pas forcément visible. Il s'interroge autant quant à son identité que vis-à-vis de celle de ses parents et de leur solidité. En même temps, il entame une recherche de reconnaissance et différenciation du genre et de son propre sexe. Son accoutrement en témoigne. Il

est de coutume de dire qu'entre 14 et 15 ans l'ado choisit des habits qui le cachent, vers 16-18 ans, il préfère ceux qui le singularisent et autour de 19-21 ans, son style trouvé, il assume un corps qu'il montre à voir.

Intellectuellement, l'adolescence est une période pendant laquelle les jeunes évoluent d'une pensée concrète à la pensée hypothético-déductive. Cette transformation réclame une maîtrise plus importante du langage et vers 16 ans certains font le constat d'un décalage. Le langage ne va pas aussi vite que l'évolution de la pensée. La place que l'ordinateur et Internet ont prise dans notre société a cependant transformé cette évolution de la pensée (Piaget). Ceux qui grandissent aujourd'hui construisent leur pensée différemment que ceux qui les ont précédés.

La transmission et le dialogue se compliquent pour les parents comme pour les enseignants.

Troublés par ces transformations, les adolescents, entre la fusion et la rupture, cherchent une nouvelle distance avec leurs parents.²

La crise du milieu de vie pour les parents

Ce qui aggrave la situation, c'est que cette crise de l'adolescence a comme corollaire la crise du milieu de la vie des parents. A quarante ou cinquante ans, ils se posent des questions identitaires et cette crise va entrer en résonance avec l'adolescence. Ils revisitent tous leurs choix existentiels et surtout leurs choix d'adolescents. Leurs liens parental et conjugal sont souvent mis à mal.

Face à eux, l'ado leur demande de lui montrer qu'ils peuvent être parents ensemble, qu'ils sont capables d'être à deux ensemble.

Par ailleurs, les parents réinterrogent aussi leurs liens avec leurs propres parents. Le processus de transmission semble mis à mal, il semble difficile de vivre dans le présent en étant fort de ses racines et de son héritage.

C'est en vivant leur propre crise qu'ils doivent gérer, accompagner celle de leurs enfants.

La crise sociale

Il n'y a plus de consensus social relatif à l'éducation. D'autre part, le contexte social (famille élargie, amis,...) ne joue plus le rôle de contenant, de tiers pour les individus et les familles comme avant. Lorsqu'une difficulté surgissait, il existait un espace où des points de vues différents pouvaient se dire, se côtoyer, se conflictualiser. Ce processus est nécessaire pour intérioriser le conflit et grandir.

Il semble plus difficile de recourir aujourd'hui à ce social, de trouver des lieux où dire sa difficulté d'être parent en questionnement face à un enfant en crise. La question surgit : comment réinstaurer une instance médiatrice ?



Carrefour J

Service d'aide en milieu ouvert (AMO) reconnu par la Communauté française de Belgique.

Il a pour objectif d'informer, aider, accompagner ou réorienter tout jeune en demande ; de contribuer à la restructuration des jeunes en difficulté ; de pratiquer la prévention à l'attention des adultes et de la médiation entre le jeune et ses milieux de vie. Il propose de l'information et de l'aide individuelle, du travail communautaire et collectif, des groupes de parole et des animations de prévention telles que :

"Animation de prévention des assuétudes" : animation-débat consacrée à la problématique des assuétudes destinée aux jeunes de plus de 15 ans. Egalement proposée aux adultes qui en font la demande (parents, éducateurs, corps enseignant).

Rue des Fontaines, 18-20
1300 Wavre
010/24 30 78
carrefour.J@swing.be
<http://www.carrefourj.be/>
Autres implantations :
Chastre :
Avenue des Bouleaux 15
1450 Chastre
Espace Jeunes de Chaumont-Gistoux
Rue Colleau, 3
1325 Chaumont-Gistoux

2. Voir Stassart, M. "Les paradoxes de l'autonomie". Communication prononcée dans le cadre de la journée

d'étude "Autonomie : facteur de réussite dans l'enseignement supérieur ?", organisée par le Pôle Mosan et l'Université de Liège, 2004. Texte publié en ligne : <http://www.fapse.ulg.ac.be/lab/enf-ado/liens.html>

3. Les AMO sont les seuls services de l'aide à la jeunesse qui interviennent sans mandat d'une autorité judiciaire ou administrative.

4. Mixte au commencement, le groupe ne réunit plus que des mères. Lors du débat, une intervenante signale qu'à Chapelle-aux-Champs se réunissent des groupes de pères et des groupes de mères. Parfois des rencontres croisées sont organisées. <http://www.chapelle-aux-champs.ucl.ac.be>

Deux groupes de parents d'ados à Wavre et à Chastre

Christine Loyen est animatrice et médiatrice pour Carrefour J, une AMO du Brabant wallon. Une AMO a mission de prévention générale dont celle de la violence. S'adressant aux mineurs d'âge, l'AMO reçoit aussi des parents. Comme il n'y a pas d'obligation de faire venir les jeunes³, certains parents venaient seuls rencontrer les intervenants sociaux. De là est née l'idée de créer un groupe de parents d'ados.

Le groupe de parents d'ados se réunit un soir par mois depuis dix ans. Il est aujourd'hui composé d'une dizaine de mamans dont trois sont là depuis le début.⁴ Ces rencontres n'ont pas d'objectif thérapeutique. Les animatrices n'exercent pas de rôle d'expert. A l'expérience, d'ailleurs, la présence d'expert ne s'est pas révélée intéressante car cela ne répond pas au souhait des participantes de se déposer, de pouvoir parler. Le Groupe est un espace qui permet de relativiser, de limiter le sentiment de solitude soit en raison d'un manque de relais familial soit pour celles qui n'osent pas s'exprimer avec leurs familiers. Plus des deux tiers des participantes sont divorcées.

La présence est libre. La seule contrainte consiste en une charte fixant des modalités pratiques ainsi qu'un engagement à la confidentialité. A la différence du groupe de Wavre qui rassemble des personnes qui ne se connaissent pas par ailleurs, ce dernier engagement prend tout son sens pour le groupe de Chastre lié à un quartier d'habitations sociales. La proximité fait hésiter à participer des personnes qui se connaissent.

Du débat émerge la question de l'intérêt de la création de tels espaces de paroles. Pour le jeune, il existe des

instances tierces naturelles. Obligatoires dans le cas de l'école, choisies quant au club de sport ou la maison des jeunes par exemple. Pour les parents, ces lieux sont rares, ils ne trouvent pas où se poser pour aborder les questions qui se posent à eux avec leurs ados. Au sein de l'AMO, ce lieu a été créé pour des parents dont les enfants n'étaient pas demandeurs d'une intervention.

Une des difficultés évoquées est celle de la limite. L'autorité est devenue une contre-valeur. Les jeunes ont besoin d'un cadre où ils se sentent sécurisés, un espace de confrontation. C'est dans ce cadre qu'ils peuvent donner sens à leur parole, se sentir écoutés avant que l'adulte prenne une décision. L'adolescence est un temps de confrontation entre les valeurs des deux parents et celles des enfants. Trouver la bonne distance entre écoute et décision imposée n'est pas aisé. C'est aussi flou pour les enseignants et les éducateurs par rapport aux jeunes. Pour beaucoup d'intervenants présents, leur rôle est souvent d'expliquer aux parents ce qu'est l'adolescence. Un temps où le conflit est constructif. ■

GROUPES DE PARENTS D'ADO, RÉPONSE À UN DÉSARROI ?

Etienne CLEDA¹

Les initiatives de groupes de parents d'ados se multiplient. Qu'on les nomme "groupe d'auto-support", "self-help" ou "groupe de parole", qu'ils rassemblent des adultes autour d'un thème particulier ou plus largement sur l'expérience d'être parents d'ados, ils témoignent d'un besoin de parole, d'échanges et d'encouragements. Quelques exemples.

WWW.SELF-HELP.BE

Le service Promotion de la santé de l'Union nationale des mutualités socialistes a créé ce site d'information sur les groupes d'entraide et associations de Self-Help en Communauté française de Belgique. Il répertorie les associations de personnes ayant des problèmes similaires et qui, par l'écoute, le soutien, l'entraide et l'action, tentent d'y remédier.

Parmi les nombreux groupes référencés, plusieurs rassemblent des parents. Autour de situations de vie particulières comme le Centre de Prévention du Suicide qui organise des rencontres entre parents d'adolescents confrontés à la problématique du suicide ou Tels Quels pour des parents qui vivent difficilement l'homosexualité d'un de leurs enfants avec pour objectif de dédramatiser la situation et tenter de ramener la sérénité dans la relation parents-enfants. Dans le domaine des assuétudes, "Self-Help" renseigne le "Groupe de soutien pour parents de toxicomanes" d'Alfa à Liège. Deux fois par mois, le Groupe se réunit pour aborder les difficultés vécues face à un enfant dépendant de produit. C'est un lieu convivial de soutien mutuel, d'information et d'évolution person-

nelle permettant d'établir des relations plus claires et plus sereines.

"DUR, DUR D'ÊTRE PARENTS"

Un groupe de parents d'ados accompagné par "La Fourmilière" à Gedinne

Depuis presque deux ans, une petite dizaine de mamans des alentours de Gedinne se réunissent chaque mois à l'initiative des animatrices de "La Fourmilière". Jeux de rôle, recherche par rapport à des mots-clés pour exprimer des sentiments,... autant d'activités proposées par une animatrice de la Communauté française pour évoquer les questions que suscitent les enfants lorsqu'ils grandissent. Au départ, le groupe a échangé à propos de la violence et particulièrement de la violence à l'école. S'adapter à une nouvelle école, l'argent de poche ou mieux comprendre l'adolescence sont d'autres thèmes abordés.

"Je suis venue pour m'informer" dit une des participantes. "Pour nous, c'était plutôt pour essayer de trouver un moyen de communiquer avec un adolescent en détresse ou en opposition et voir un peu comment les autres gèrent la situation", ajoute une autre.

Mots-clés

- parentalité
- adolescence
- groupes de parole
- auto-support
- suicide
- homosexualité

1. Consultant-formateur à Prospective Jeunesse.

Centre de Prévention du Suicide

Place du Chatelain 46
1050 Bruxelles
02/650.08.69
www.preventionsuicide.be
cps@preventionsuicide.be

Tels Quels asbl

Rue du Marché au Charbon 81
1000 Bruxelles
02/514.49.74
www.telsquels.be

Alfa

Rue de la Madeleine 17
4000 Liège
04/223.09.03
alfa@belgacom.net

La Fourmilière

Véronique Maldague
Rue Albert Marichal 7
5575 Gedinne
061 58 95 18)

LES FAMILLES, LES ADOS ET L'ALCOOL : EN PARLER ENSEMBLE

Début 2007, la Ligue des Familles et le groupe porteur "Les jeunes et l'alcool", représenté par l'asbl Univers Santé, ont initié un travail de fond avec des familles volontaires, destiné à favoriser le dialogue familial autour de la consommation d'alcool par les jeunes. "Parler d'alcool avec ses enfants c'est prendre le risque de paraître pour un ringard, pour un alcoolique ou pour un néo-hygiéniste", disent-elles, témoignant de la difficulté d'aborder la question de l'usage de ce psychotrope "trop commun". Cet article en deux parties présente d'abord les objectifs et le cadre des rencontres avant de rendre compte, dans un deuxième temps, des interrogations qu'y ont exprimées ces parents.

Mots-clés

- parentalité
- famille
- groupe de parole
- alcool
- réduction des risques

UN CADRE POUR SUSCITER LA PAROLE DES PARENTS

Virginie DEWITTE,

Attachée de direction au Service d'Etudes de la Ligue des Familles

Les objectifs : éclairer les parents sur les risques liés à la consommation d'alcool et sur les stratégies commerciales en œuvre dans ce secteur, trouver avec eux une approche visant à réduire ces risques et à mieux prendre en compte ces stratégies, révéler avec eux les facteurs qui influencent la consommation des ados, questionner les parents sur leur propre consommation.

Le ton : partir des représentations et des expériences des parents pour explorer la question et démystifier certains comportements, sans culpabiliser ni stigmatiser.

Le programme : quatre rencontres ont été programmées avec les familles participantes, entre février et avril 2007.

Quatre moments de discussion, quatre axes :

- Dresser le décor : partir de l'expérience des familles pour dégager quelques pistes de réflexion (les jeunes consomment quoi, pourquoi, comment, quand, qu'est-ce qui se fait et se dit à ce propos dans la famille ?)
- Approfondir la question : à partir de l'expertise des acteurs de terrain (Educ'alcool, Modus Vivendi, CRIOC, psychiatres, etc.), aborder la question des facteurs déterminants, celle des stratégies marketing, celle des risques, et observer quelle est la représentation des parents à ce propos.
- Travailler sur les moyens à développer en famille : jeux de rôle.

- Mise en commun : bilan des quatre rencontres et capitalisation du travail effectué.

Le résultat : les familles participantes ont largement apprécié l'initiative. Le point fort à retenir à l'issue des quatre rencontres : la solidarité qui s'est créée entre les parents présents et le cheminement accompli par chacun d'entre eux (prise de conscience, déculpabilisation, légitimation du rôle de parent, facilitation du dialogue en famille).

La suite : les partenaires du projet doivent à présent faire le bilan du travail effectué avec les familles et en capitaliser les résultats. De nouveaux outils pourraient naître à partir de là (outils d'animation, brochure,...). Et

l'expérience pourrait être réitérée, sur base des approches éprouvées et des approches en devenir. Bref, place maintenant à l'analyse, à la prospection et à la créativité.

La Ligue des Familles remercie vivement les familles qui se sont prêtées au jeu ainsi que ses partenaires de travail. Ce fut un premier pas constructif vers une meilleure sensibilisation des familles à la problématique de la consommation d'alcool par les jeunes, vers une lutte plus pointue contre la banalisation de cette consommation et vers une mise à mal des opérations commerciales et publicitaires insidieuses.

Pour plus d'infos, voir *Le Ligeur*, n° 18 du 2 mai 2007, dossier "L'alcool, une bombe nommée désir".

La Ligue des familles

Forte de ses 65.000 membres et 3.000 volontaires, La Ligue des Familles étend son action sur la Wallonie et sur Bruxelles.

Ses missions s'articulent selon deux pôles. En tant que mouvement d'éducation permanente, la Ligue forme et informe les familles grâce à ses publications (*Le Ligeur*, *le Journal de votre enfant*,...), ses conférences organisées au niveau local, son service littérature de jeunesse, etc.

En tant que syndicat des familles, la Ligue défend les intérêts des familles auprès des autorités du pays.

Le département Recherche - Etude-Formation (REF) de la Ligue des Familles est une équipe pluridisciplinaire qui a pour vocation de nourrir activement les deux pôles d'action de la Ligue. En termes d'éducation permanente, le REF mène des recherches-actions qui alimentent la réflexion du mouvement et celle des familles. Le REF participe à ou organise également des conférences, colloques, groupes de discussion à l'attention des familles. Côté action politique, le REF est la tête pensante de la Ligue : élaboration des revendications, siège dans différents organes consultatifs, représentation des familles.

ref@liguedesfamilles.be

Rue du Trône 127
1050 Bruxelles
Tel. : 02 507 72 11
info@liguedesfamilles.be
<http://www.liguedesfamilles.be>

ALCOOL, PARENTS, ADOS : UN COCKTAIL DÉTONNANT

Florence VANDERSTICHELEN,
Univers santé asbl

La famille a-t-elle un rôle à jouer dans la régulation de la consommation d'alcool par les jeunes ? La réponse apparaît évidente : oui. Et pourtant, ce n'est pas simple. Des difficultés apparaissent. Dialogue, repères, limitation des risques sont quelques-uns des ingrédients mis en évidence par les familles qui ont accepté de se poser ces questions.

Dur dur

L'alcool étant le psychotrope le plus communément admis, il existe une sorte de normalisation de la consommation, voire de normalisation d'une consommation excessive ou risquée. Certains

parents (on pense plutôt aux papas) ne sont-ils pas un peu fiers de la première cuite de leur fils, se rappelant avec nostalgie et racontant avec fierté leur première cuite et les suivantes, de véritables exploits... Il faut dire aussi que les alcooliers et les publicitaires ne facilitent pas la vie. Proposant avec grands renforts de moyens des boissons attrayantes par le goût, le look. Ils confortent le jeune dans l'idée que boire de l'alcool, c'est normal, c'est jeune, c'est fun.

De plus, interpellé par la consommation de son enfant, c'est prendre le risque de devoir interroger sa propre consommation d'alcool. "Tu dis que je bois trop, mais toi tu bois du vin chaque jour !". "Tu

Univers Santé

Asbl créée par l'UCL en 2000 à la suite d'une vaste étude sur les besoins de santé des étudiants à l'Université catholique de Louvain.

En partenariat avec des publics jeunes, des acteurs et des associations de terrain, des enseignants et des professionnels de la santé, l'association développe des actions d'éducation à la santé, de prévention et de promotion de la santé en milieu étudiant.

Place Galilée 6
1348 Louvain-la-Neuve
Tél. : 010/47 28 28
Le Passage, bâtiment "Mémé"

Rue Martin V 28
1200 Bruxelles
Tél. : 02/764 43 34
univers-sante@univers-sante.ucl.ac.be
Http://www.univers-sante.ucl.ac.be

as déjà repris le volant avec un verre dans le nez". " Au mariage de Charlotte tu étais bourré...". Et voilà les adultes renvoyés à leur propre consommation ! S'ajoute à cela le fait que le propre de l'adolescent, c'est de dépasser les limites. Dès lors, les limites peuvent apparaître comme vaines. Comment donner des repères avec une certaine autorité parentale lorsque l'on craint que ces repères soient ignorés, du moins à court terme ?

Bref, parler d'alcool avec ses enfants c'est prendre le risque de paraître pour un ringard "tous mes copains peuvent boire", pour un alcoolique "toi aussi tu bois" ou pour un néo-hygiéniste "rabat-joie, va".

Qu'est-ce que tu bois ?

L'observation de sa propre consommation d'alcool a déjà un effet sur celle-ci. Tentez l'expérience qui a été proposée aux familles : faites l'arbre généalogique de la consommation d'alcool dans votre famille. Qui boit quoi, en quelle quantité, à quel rythme, dans quelles circonstances ? Quel regard portez-vous sur ces consommations ? Pictogrammes, ciseaux, colle. Chacun construit son arbre généalogique. Les parents, les enfants, les grands-parents, voire les oncles et tantes apparaissent dans le portrait parce que leur comportement (de l'abstinent jusqu'au joyeux fêtard) éclaire le tableau familial.

"Je ne m'étais jamais arrêté sur la consommation d'alcool dans ma famille, explique Michel. C'est très éclairant d'observer la culture familiale de la consommation". "Mon mari et moi aimons faire la fête, avec ou sans alcool. J'espère que les enfants perçoivent que la fête est aussi possible sans excès".

Observer sa consommation d'adulte,

voire la questionner, est-ce que cela fragilise l'adulte aux yeux de ses enfants ? Nous faisons le pari inverse. C'est plutôt témoigner aux jeunes de la nécessité d'avoir un regard, un contrôle (même avec des dérapages contrôlés) de la consommation. N'est-ce pas une première balise importante à proposer à son enfant : "Et toi, qu'est-ce que tu bois?"

"Chacun développe son propre style de consommation d'alcool, constate le psychiatre Denis Hers. Ce style est souvent en rapport avec ce que lui a transmis sa famille. La famille transmet les habitudes sociales et familiales. Y compris la façon de boire et la façon d'intégrer l'alcool dans sa vie. L'enfant, le jeune verra, percevra ou ressentira implicitement ce modèle. L'enfant grandira avec des parents qui ont un certain rapport à l'alcool et va spontanément les imiter. La qualité de cette transmission va limiter les risques".

Dépasser les limites

La période entre 15 et 25 ans est un âge difficile. C'est un âge où l'on doit faire beaucoup de choix, mettre beaucoup de choses en place, on passe du monde de l'enfance au monde des adultes. Il y a, à cet âge, un gros travail psychique devant lequel certains peuvent se trouver en difficulté. Il y a également un travail de réappropriation des limites. "Enfant, explique Denis Hers, on nous a enseigné certaines choses, à l'âge adulte chacun intègre un certain nombre de limites que l'on a reçues dans l'enfance. On en refuse certaines, on en intègre d'autres". L'adolescence est un âge où l'on va tester les limites, on va tester ce qui, pour soi, sera la bonne limite. Donc durant l'adolescence, on retrouve classiquement des abus de divers ordres qui sont normaux, mais qui inquiètent parfois les parents.

Dialogue et repère

Les parents peuvent s'apercevoir, ou penser que leur enfant consomme trop d'alcool, dépasse les limites. A ce moment, le dialogue est toujours la chose la plus profitable. L'ISPA¹ en Suisse ou l'Inpes² en France proposent quelques balises que les parents ont jugé intéressantes. Pour les enfants, soyons clairs : pas d'alcool. C'est évident, mais cela va encore mieux en le disant. Surtout lorsqu'on observe aujourd'hui un net rajeunissement de la consommation. On peut expliquer à un enfant ou à un préadolescent que son corps et son cerveau sont en croissance et qu'ils sont dès lors sensibles aux effets de l'alcool. Vers 14-15 ans les occasions de boire se multiplient. L'adolescent se rend chez des amis. L'envie d'essayer est bien là et pour certains d'entre eux il existe une consommation régulière. "Restons fermes et gardons le contact". Il est important que le jeune sache qu'il n'est pas normal, à son âge, de boire de l'alcool. On peut lui parler des effets de l'alcool sur un corps encore en croissance et des risques que l'on prend lorsque l'alcool a fait perdre tout ou partie du contrôle de soi. Mais, c'est aussi être à l'écoute de ses motivations à la consommation. C'est entre 16 et 20 ans qu'on observe les principaux excès. C'est sans doute à cette période que les parents attrapent le plus de cheveux blancs. Le dialogue reste la meilleure façon d'intervenir. On peut dire son inquiétude, parler des risques de violence, d'accidents, d'intoxication. Prendre ou proposer des mesures de protection. "Ce dialogue, se déroule toujours de façon informelle, explique une maman. Beaucoup d'occasions sont bonnes à saisir : une fête dans le village, le retour à la maison après une semaine de guindaille au kot, un anniversaire à organiser. Aujourd'hui, c'est avec plus d'assurance que j'entre en dialogue.

C'est comme si ces quelques moments d'échange avec d'autres familles m'avaient donné l'autorisation d'intervenir, ou simplement les balises me paraissent plus claires, plus faciles à expliquer".

Je gère

C'est en échangeant, en essayant de comprendre, en écoutant avant de porter des jugements trop négatifs, que les parents peuvent se rendre compte qu'il s'agit simplement d'une consommation festive ou temporaire. Il y a bien sûr un âge où cela est plus difficile à faire, où le jeune estime qu'il se gère lui-même. Les parents sont alors davantage des interlocuteurs, ils n'ont plus la même autorité parentale.

Dans d'autres cas, des parents seront plus inquiets parce qu'ils auront l'impression qu'il n'y a jamais eu de fêtes sans gros excès, que le jeune prend des risques. "Nous nous sommes fait aider par un service d'aide à la jeunesse, témoigne une maman, parce que le dialogue était rompu et que j'étais fort inquiète".

Ne pas diaboliser la situation, mais ne pas non plus banaliser les comportements d'alcoolisation des jeunes, tel est l'équilibre qu'il faut trouver sur ce terrain d'éducation. Il ne s'agit pas de prôner l'abstinence, ni la prohibition, mais simplement de pouvoir, comme parent, proposer des points de repère, des balises pour éduquer les jeunes à une consommation responsable et moins risquée.

Le groupe porteur "Les jeunes et l'alcool"

Ce groupe rassemble dix associations actives dans le secteur de la jeunesse et de la prévention des méfaits des assuétudes. Il travaille depuis plusieurs années aux meilleures manières d'aborder les questions liées à la consommation d'alcool avec les jeunes.

Les Cahiers de Prospective Jeunesse (n° 32, septembre 2004) ont publié les actes du colloque "Les jeunes et l'alcool, vers un réseau", qui constituent la première synthèse des travaux du réseau.

Le réseau est composé de la Fédération des centres de jeunes en milieu populaire, la Fédération des Etudiants Francophones, Jeunesse et Santé, MJT-Espaces Jeunes, la Ligue des Familles, Univers Santé, Prospective Jeunesse, Infor-Drogues et le RAPID.

Contact : Martin de Duve
Tél. : 010 47 35 04
Jeunes-alcool@univers-sante.ucl.ac.be

1. Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies : www.sfa-isp.ch/

2. L'institut national de prévention et d'éducation pour la santé : www.inpes.sante.fr/

DES MÈRES À L'APPEL : ECHOS DE LA LIGNE TÉLÉPHONIQUE D'INFOR-DROGUES

L'équipe d'Infor-Drogues asbl¹

La permanence téléphonique 24h/24 d'Infor-Drogues existe depuis 1989. Un quart des appelants sont des mères. Beaucoup d'entre elles témoignent de l'inquiétude, de l'anxiété, voire d'un désarroi profond, face à une situation brutalement découverte ou qui perdure et se dégrade. Le rôle des écoutants est souvent d'aider les mères à aller au-delà de la focalisation sur "la drogue" afin de travailler le fond du problème.

Mots-clés

- prévention
- parentalité
- usages de drogues
- cannabis
- Infor-Drogues

1. Permanence téléphonique 24h/24 et 7j/7 au 02 227 52 52.

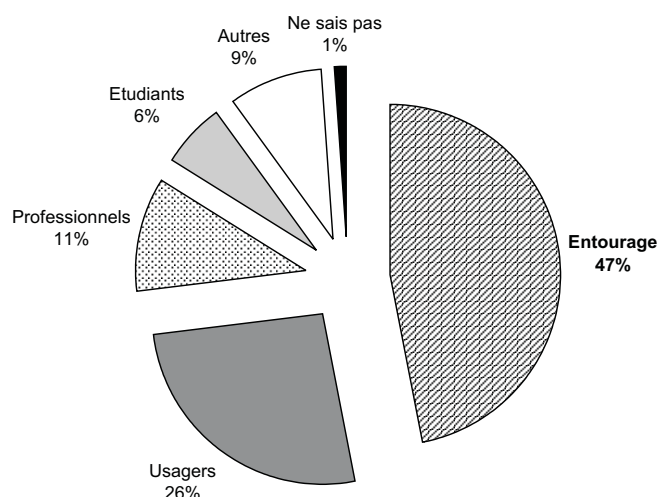
Quelques chiffres

Depuis la création en 1989 de la permanence téléphonique 24h/24, les membres de l'entourage, dont les mères en grande partie, constituent la moitié des appelants qui s'adressent à Infor-Drogues. La moitié des appels de l'ensemble de l'entourage sont des appels de mères. Cette prédominance

étant assez stable depuis quelques années, nous nous concentrerons dans cet article sur les demandes des mères.

Deux graphiques montrent les raisons de ce choix. Le premier présente la répartition des principales catégories d'appelants à Infor-Drogues pour l'année 2006. Le second illustre la distribution des appelants au sein de la catégorie "Entourage".

Graphique 1 :
Répartition des appelants à la permanence téléphonique d'Infor-Drogues 2006



Par ailleurs, les mères appellent 3 fois plus souvent pour leur garçon (76 %) que pour leur fille (24 %). La tranche d'âge de l'enfant concerné tourne le plus souvent autour de 17 ans (catégorie de 16 à 18 ans). Néanmoins, il faut noter que 10% des mères téléphonent pour un enfant de moins de 16 ans.

Que demandent les mères ?

Sur le plan quantitatif, la demande la plus importante (un quart du total) est une demande d'aide pour améliorer la relation avec l'enfant concerné par l'appel (que sa consommation soit avérée ou supposée).

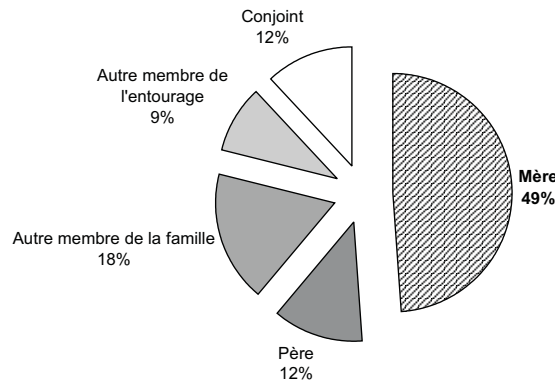
Ensuite, la demande qui vient en seconde position concerne l'information sur les produits eux-mêmes (drogues illégales, alcool, médicaments...) : leurs effets, les risques encourus, leurs coûts, etc. Ces questions représentent 13 % du total.

Le nombre de demandes qui viennent en troisième position concerne une aide médicale comme les traitements médicaux ou psychologiques possibles. La proportion de ces demandes tourne autour de 10 %.

Les demandes d'écoute viennent en quatrième position. Pour nous, l'item "demande d'écoute" concerne les demandes de personnes qui n'attendent pas nécessairement de solution de notre part mais qui souhaitent partager avec un écoutant confidentiel leurs sentiments, leurs réflexions, leurs questions... L'écoute représente 10 % des demandes.

Enfin, les demandes d'un arrêt de la consommation concernent 7 % du total des demandes. Notons que ce type de demande, quand il n'est pas formulé par le consommateur lui-même, est parfois très proche d'une demande d'aide

Graphique 2 : Répartition des appelants au sein de la catégorie "Entourage" (Infor-Drogues, 2006)



médicale ou de traitement (voir ci-dessus).

D'autres demandes complètent ce tableau mais sont nettement moins significatives en nombre : conseil ou renseignement juridique, adresse de structure, information sur les tests de dépistage, demande de documents...

Un produit très évoqué : le cannabis

Parmi les substances évoquées, le cannabis est de loin le produit le plus souvent mentionné par les mères (une fois sur deux). A propos de ce produit, nous dirions que les mères se divisent en deux groupes : celles qui étaient au courant de la consommation depuis quelque temps et celles qui viennent de l'apprendre. Ce sont surtout ces dernières qui sont inquiètes car elles ne disposent souvent d'aucune information correcte et sont en proie à un grand nombre d'idées reçues. Telles la peur de l'escalade vers d'autres drogues, la peur de la dépendance,... Les deux groupes partagent souvent la difficulté d'interdire et d'argumenter face aux arguments de leur enfant : "c'est une drogue douce, pas dangereuse", "tout le monde le fait", "je gère",...

Infor-Drogues asbl

Fondée en 1971, l'association offre de l'information, de l'aide, des conseils à tout un chacun confronté d'une façon ou d'une autre, de près ou de loin, à la problématique des drogues. Elle est surtout connue pour sa permanence téléphonique 24h/24. C'est aussi une équipe de prévention, un centre de documentation et un site Internet : www.infor-drogues.be.

La permanence téléphonique

02/2275252

La permanence téléphonique est ouverte à toute personne (jeune, adulte, usager de drogues, proche d'usagers, professionnel) qui souhaite parler et/ou poser des questions à propos des drogues et de leurs usages, elle fonctionne 24 h sur 24.

Anonymat et secret professionnel sont garantis.

L'équipe est composée de professionnels (psychologues, assistants sociaux, etc.), formés à la relation d'aide (différentes approches) et au travail téléphonique.

Infor-Drogues
19 rue du Marteau
1000 Bruxelles

De la plainte...

Beaucoup de mères témoignent de l'inquiétude, de l'anxiété, voire d'un désarroi profond, face, soit à une situation ignorée qui vient d'être révélée, soit à une situation qui perdure, voire se dégrade, et les amène à téléphoner ou à retéléphoner.

Bien souvent, c'est à l'écouter au téléphone d'aller au-delà de la description de la situation. En effet, il n'est pas du tout évident pour une mère confrontée à ce type de situation d'avoir le recul suffisant pour cerner ce dont elle a réellement besoin.

En effet, dans notre société la thématique des drogues est encore largement sous-tendue par la peur. Les informations, les films, la littérature, ... mais aussi les amis, la famille (souvent dans un souci de bien faire) transmettent, à plus ou moins forte dose, de la peur. Ainsi, il est fréquent que notre public associe drogues et mort, drogues et problèmes graves, etc. Les conséquences sont multiples :

- cela rend le sujet tabou (ou en tout cas très difficile à aborder), tant pour les usagers et leur entourage, qu'entre les adultes et les jeunes. En cas de consommation, la surprise est d'autant plus grande, renforçant du même coup la panique
- cela entretient l'attente extrêmement pressante de trouver des solutions rapides et univoques, du type "recettes", qui permettraient de prévenir à tous les coups l'usage de drogues ou de faire cesser sur le champ toute consommation existante
- in fine, cela provoque une perte du "bon sens" et des habiletés que possèdent en principe les parents pour faire face à ce type de comportement.

... A la demande

L'important est donc l'émergence d'une demande, qui soit explicite et/ou implicite.

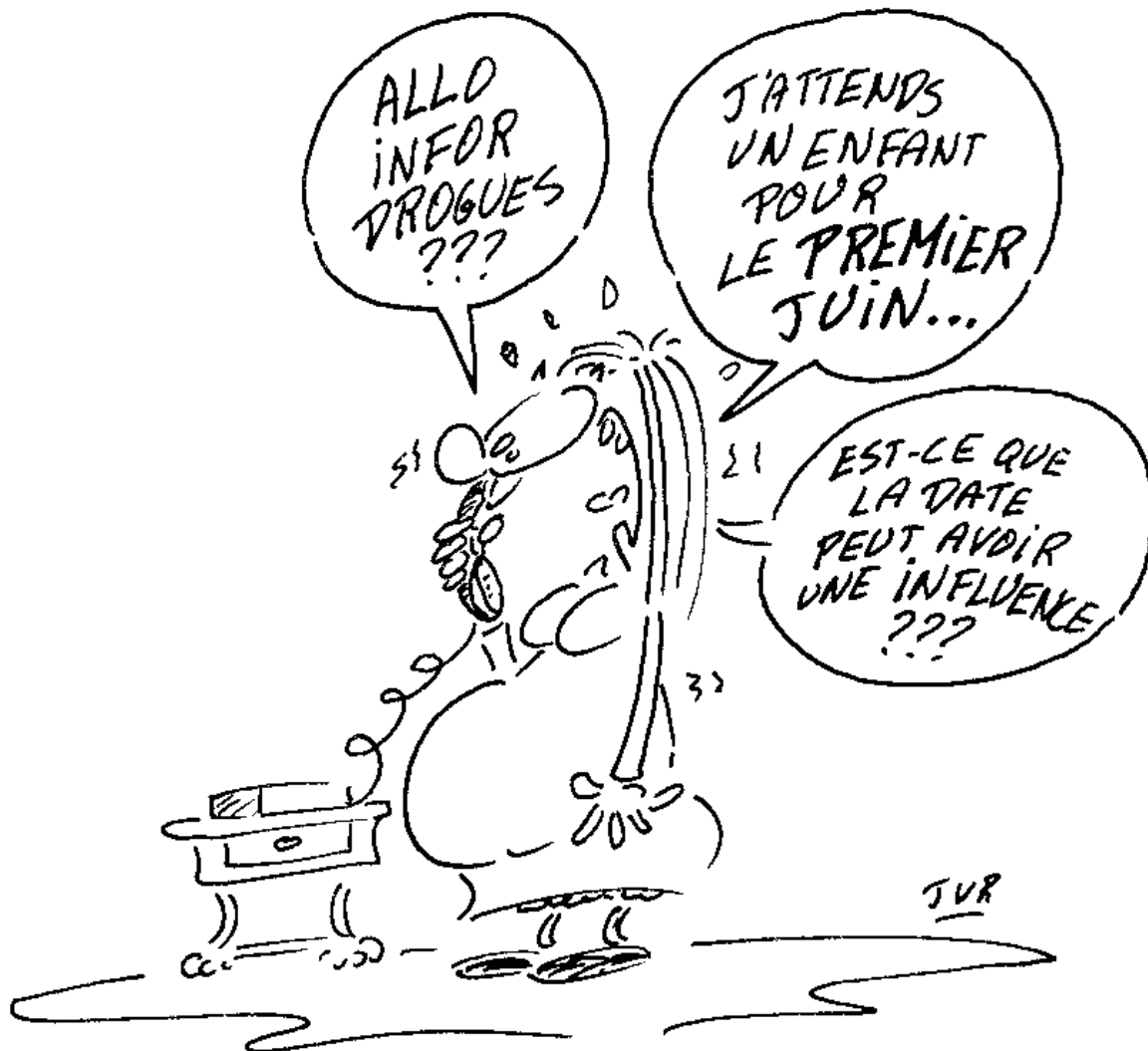
D'emblée des demandes peuvent être explicites lors d'un appel téléphonique. Ces demandes explicites sont plus présentes quand il s'agit d'un appel de mère qui sait que son enfant fume déjà depuis un certain temps. Il s'agit souvent d'un appel mieux informé, plus objectif et qui présente la situation de manière moins passionnée. Le plus souvent ces demandes explicites concernent, comme nous l'avons dit plus haut, l'information sur les produits, des adresses de centres de traitement, des demandes d'aide en vue d'améliorer les relations familiales, de trouver du soutien personnel... Assez régulièrement nous constatons qu'un grand nombre de ces demandes explicites sont, en fait, des prétextes avant d'aborder dans un second temps la véritable motivation de l'appel.

Les demandes implicites concernent davantage l'intimité personnelle et/ou familiale, les relations, le rapport au plaisir, à l'interdit... Les demandes implicites doivent "se sentir" et il s'agira de les faire émerger lors de la conversation. Tout le doigté du permanent consistera, pour une part, à ne pas s'en tenir à donner des réponses techniques aux questions explicitement posées. En effet, ce type de réponse risque d'obturer l'espace possible pour exprimer une difficulté. Certaines mères ont davantage de facilité pour évoquer ces questions, mais dans l'ensemble il s'agit d'un sujet difficile à aborder, même au téléphone de manière confidentielle.

Ces deux types de demandes sont souvent présents lors d'un appel de mère.

Dans la majorité des conversations avec les mamans, nous remarquons que la question centrale qui sous-tend la question cannabique tourne autour du "qu'est ce qui ne va pas dans la famille?". Le point de départ (obligé ?) étant le "c'est la faute au cannabis" qui a un effet sur les relations, les résultats scolaires,... C'est cela qu'on nous demande de traiter. Face à ces demandes, le permanent d'Infor-Drogues ne doit jamais perdre de vue que si les parents appellent c'est qu'ils n'ont pas trouvé de solution aux difficultés qu'ils rencontrent ou que les solutions qu'ils ont tentées ou imaginées ne se sont pas révélées satisfaisantes. Il faut donc avancer pas à pas.

Il s'agit aussi, et c'est délicat, extrêmement délicat, de suggérer de se détacher du produit lui-même. Ainsi, n'y a-t-il pas, ailleurs, un événement pénible auquel l'enfant a du faire face (séparation des parents, rupture affective...) ou plus "banalement" ne s'agit-il pas d'un adolescent en recherche, voire en crise ? Il ne s'agit bien sûr ni de culpabiliser les familles, ni d'excuser par avance toute consommation de drogue mais de rechercher ensemble, au téléphone, des pistes pour comprendre ce qui se passe et pour envisager des solutions.



MANIFESTE DE L'UNION FRANCOPHONE DES MAGISTRATS DE LA JEUNESSE EN VUE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES DU 10 JUIN 2007

Bureau de l'U.F.M.J.*

Mots-clés

Justice
Famille
Aide à la jeunesse
Politique

Le 24 avril une manifestation des magistrats de la jeunesse à laquelle de nombreux acteurs de l'aide à la jeunesse se sont joints a envahi les marches du Palais de Justice de Bruxelles. Par ce rassemblement, les magistrats de la Jeunesse de première instance, juges et Procureurs de Wallonie et de Bruxelles, ont souhaité tirer un signal d'alarme à la veille des élections législatives. Ils s'inquiètent pour les enfants et les familles à l'égard desquels ils considèrent être trop souvent mis dans l'impossibilité de prendre leurs responsabilités légales. Extraits.

Le manifeste des magistrats de la Jeunesse commence par un regret. Ils expriment leur regret d'être, de manière récurrente, dans l'incapacité réelle d'exercer leur profession et d'appliquer la loi au profit des enfants, des jeunes et des familles. Selon eux, les prises en charge concrètes et les réponses de terrain sont aujourd'hui cruellement insuffisantes, et cela à tous les stades d'intervention de l'aide et de la protection de la Jeunesse et même en amont de celles-ci (notamment au niveau de l'enseignement et de l'aide dans les familles et les quartiers). Cette situation contribue à alourdir et aggraver les problématiques rencontrées concernant tant les mineurs d'âge qui ont

transgressé la loi que ceux dont l'intégrité est mise en péril. A cet égard, ils rappellent avec force que la toute grande majorité des dossiers qu'ils traitent concerne des enfants en danger. Cette situation constitue aussi pour eux la première cause d'insécurité de notre société.

"S'il nous est impossible de remettre du cadre, des repères et des limites, donc du respect, sens premier de la loi, notre mission légale n'est plus exercée et perd tout son sens."

La modification de la loi de 1965 a préservé "le seul

* Union Francophone des Magistrats de la Jeunesse : Eric JANSSENS, Président, Substitut (eric.janssens@just.fgov.be) ; Francine BIRON, Vice-Présidente, Juge de la Jeunesse (francine.biron@just.fgov.be) ; Delphine LEBEAU, Secrétaire, Substitut ; Vincent MACQ, Substitut ; Didier DAVID, Substitut ; Marie-Noëlle ROUARD, Juge de la Jeunesse ; Sandrine VAIRON, Substitut ; Pierre-André HALLET, Juge de la Jeunesse ; Christian PAQUE, Premier Substitut ; Jean-François VELGE, Juge de la Jeunesse ; Françoise DELPLANCQ, Juge de la Jeunesse ; Anne MARTIN, Substitut.

modèle acceptable : celui de la protection et de l'éducation de nos enfants et nos jeunes, sans exclure la sanction nécessaire". Tout en défendant avec vigueur la loi et le Décret de la Jeunesse, l'UFMJ revendique que ce nouveau texte ne reste pas une "loi papier". Au quotidien, les magistrats, comme nombre d'acteurs de l'aide et de la protection de la Jeunesse, ne peuvent bien souvent apporter les réponses indispensables aux difficultés parfois extrêmement lourdes rencontrées dans les familles.

"L'aide et la protection de la Jeunesse constituent la prévention du pénal. La réponse pénale coûte bien plus cher et son efficacité est chaque jour remise en cause de manière encore bien plus radicale que pour le secteur de la Jeunesse. [...].

En amont, c'est toute la question de l'enseignement et des acquis fondamentaux qui se pose aussi. Investir maintenant dans les crèches et les écoles, lieux de vie et d'apprentis-sage citoyen, constitue la meilleure prévention au tout premier stade".

Les manifestes de l'UFMJ se poursuivent par une série de constats à partir de situations vécues. Nous retenons ici la difficulté pour les Magistrats de trouver des réponses dans certaines situations particulières. Le texte s'achève par plusieurs réponses que les magistrats de la jeunesse veulent préconiser.

Réponses à préconiser : quelques exemples

Les juges et Procureurs insistent. Ils ne sont pas demandeurs de plus de placements, mais bien de plus de prises en charge au sens large, comme les pistes ci-dessous l'illustrent.

En amont

L'intervention judiciaire est déjà un pis-allé, même si, par un travail éducatif cohérent, bien des choses restent possibles avant la majorité. Favoriser la bien-être et les apprentissages fondamentaux dans les familles, les écoles et la rue doit être une priorité absolue.

Décrochage scolaire

Lutter pour l'accrochage scolaire c'est non seulement éviter que nos jeunes soient désœuvrés et en rue, mais également et surtout leur offrir les bases d'une future

citoyenneté responsable. C'est dans l'école que le travail de prévention tant de la délinquance que du danger vécu par les enfants doit avoir les moyens de trouver ses racines.

Aide à la Jeunesse

Les jeunes qui commettent les délits les plus graves sont souvent ceux qui ont été le moins respectés dans leur parcours. Un enfant aidé efficacement est un délinquant de moins. Un enfant laissé à sa souffrance est potentiellement un adolescent auteur de faits transgressifs lourds.

Sauvegarder le modèle éducatif

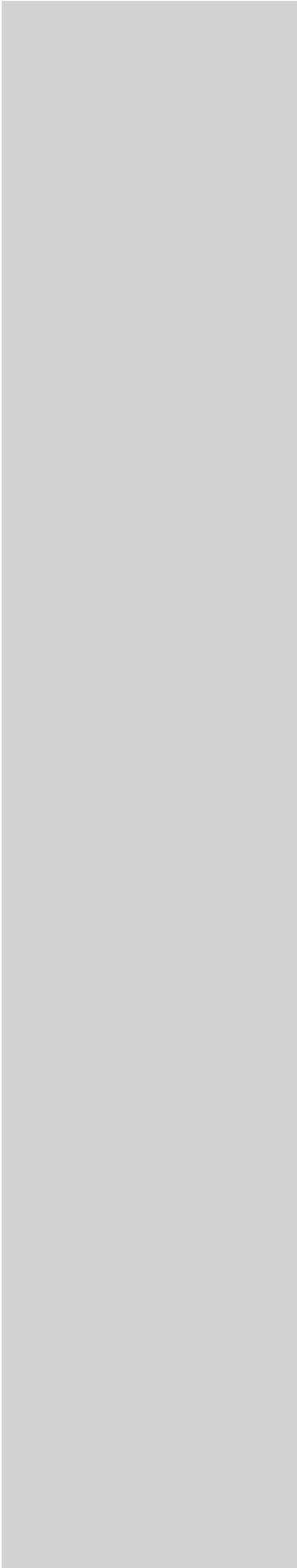
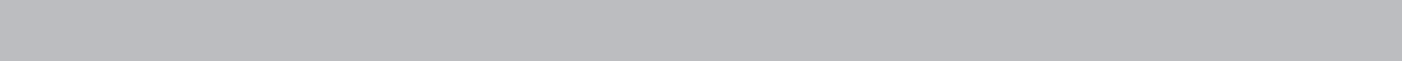
Il paraît indispensable de préserver coûte que coûte un système basé sur le respect de la personne et la foi en son meilleur avenir possible. Ce système, qui est heureusement le nôtre, fait notre fierté.

Accompagnement Post Institutionnel

Les services A.P.I. des I.P.P.J. conti-nuent à accompagner le jeune après son séjour et font le relais avec l'aide en milieu ouvert et la famille. La durée du suivi doit être suffisamment longue et ces équipes devraient se compléter en nombre. Cela permettra à bien des jeunes d'être orientés plus vite vers des prises en charge moins onéreuses et qui prendront plus de sens pour eux. A ce jour, la toute grande majorité des jeunes sortant d'I.P.P.J. sont réorientés en famille et dans leur quartier. A défaut de soutien spécifique, les problématiques antérieures réapparaissent bien souvent : mêmes causes, mêmes effets.

Sport aventure et aide sociale ou humanitaire

Le sport aventure et l'aide sociale ou humanitaire, par une activité collective, permettent de créer une accroche forte et sincère avec le mineur concerné. L'estime de soi est ainsi restaurée. Le sentiment d'utilité est particulièrement important dans la reconstruction psychique du jeune. Ces disciplines permettent de ne pas sombrer dans la stigmatisation à outrance du jeune, de le rendre acteur de la réponse. Le défi est ici de créer ou restaurer un ensemble de relations équilibrées et durables.



REVUE DE PRESSE : PARENTS-ENFANTS : UNE RELATION A INVENTER ?

Danielle DOMBRET¹

De nombreux magazines grand public publient des dossiers sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire pour être un bon parent et réussir l'éducation de ses enfants.

Il y a encore quelques dizaines d'années, de "bons parents" étaient des "parents sévères" : "tais-toi et écoute", "obéis", "je t'interdis de..." Aujourd'hui, Mai 68 étant passé par là, on n'interdit plus rien à personne, il faut laisser les enfants s'exprimer ; il ne faut surtout pas les brimer et étouffer en eux toute spontanéité, tout naturel. Alors, plutôt que de prendre le risque de "mal faire", de nombreux parents "laissent tout faire" et adieu les limites, fini le cadre, envolés les interdits et vive la liberté, croit-on. Or, ce sont les limites, le cadre qui structurent un enfant. "L'enfant qui doit attendre pour obtenir satisfaction réalise qu'il y a une réalité extérieure à laquelle il faut s'adapter" ("Pas tout de suite, mon chéri !", Guy Corneau, Gaël, juin 2007). Les limites, le cadre, les interdits évoluent avec les enfants : on n'exigera pas d'un jeune enfant de 6 ans ce que l'on attend d'un ado de 15. Les limites et le cadre se négocient ; les solutions se trouvent ensemble, chacun faisant des concessions : "tu ranges ta chambre et tu peux passer la soirée chez ton copain". C'est du donnant, donnant, du gagnant, gagnant ; personne ne perd la face. La difficulté, pour les parents, est souvent de rester ferme sans être arbitraire ou despotique ; de savoir punir quand il le faut sans pour autant humilier l'ado. Et pour l'ado, aussi, il doit pouvoir reconnaître et accepter les règles parentales tout en gardant sa dignité et son prestige

(surtout si la remarque est faite en présence d'un pair). ("10 conseils pour qu'il vous écoute", "Respectez la pudeur de vos ados", Top Santé, juin 2007).

"Pour bien se développer et bien étudier, les enfants ont besoin de bonnes relations avec leurs parents et leurs professeurs car l'enfant est un animal relationnel" affirme le neurobiologiste Joachim Bauer. Il faut évidemment qu'il y ait des règles, mais il faut d'abord construire de bonnes relations entre les parents et les enfants. Le médecin et psychothérapeute allemand a mis en évidence les liens étroits entre la motivation et sa base chimique dans le cerveau. La joie de vivre et les aspirations au succès sont dirigés par la dopamine, l'oxytocine et l'opioïde. Ils sont renforcés ou atténués en fonction de l'intérêt, de l'attention, de la reconnaissance et de la valeur personnelle accordée à un individu, surtout à un enfant (La Libre Belgique du 30 mai 2007).

Parfois, la bonne volonté ne suffit pas et la crise éclate : le dialogue n'est plus possible entre les parents et l'ado. En France, depuis 1999, il existe "des maisons d'ados". Ce sont des lieux d'accueil qui aident les ados en crise, ou simplement mal dans leur peau, à exprimer leurs difficultés, leur mal-être. Ces structures sont pluridisciplinaires, et offrent aux ados, soit des lieux de parole, soit les services d'une équipe de soignants plus spécialisés (médecin, psychiatre, diététicien,...). ("Pourquoi des maisons d'ados", Top Santé de juin 2007).

1. Responsable du Centre de Documentation de Prospective Jeunesse (CDPJ).

Le CDPJ rassemble plusieurs milliers d'ouvrages, de revues et de vidéos relatifs aux questions des drogues, de jeunesse et de santé.

Productions du CDPJ :

- revues de presse bimensuelles (abonnement 100 euros/an)
- revue bibliographique électronique trimestrielle
- dossiers thématiques (liste sur demande)

Le CDPJ est accessible le mardi de 10h à 12h, le mercredi et le jeudi de 14h à 16h ainsi que sur rendez-vous.

Les Cahiers de Prospective Jeunesse : titres parus

1996

Cahier 1 : pratiques judiciaires en matière de consommation de produits illicites (épuisé : copie disponible)

1997

Cahier 2 : privé ou public : quels espaces de liberté ?

Cahier 3 : école et prévention (tome 1) (épuisé : copie disponible)

Cahier 4 : école et prévention (tome 2) (épuisé : copie disponible)

Cahier 5 : situations des jeunes adultes (18 - 25 ans)

1998

Cahier 6 : école et prévention (tome 3)

Cahier 7 : la question du plaisir, le plaisir en question (tome 1)

Cahier 8 : la question du plaisir, le plaisir en question (tome 2)

Cahier 9 : la question du plaisir, le plaisir en question (tome 3)

1999

Cahier 10 : la question du plaisir, le plaisir en question (tome 4)

Cahier 11 : économie souterraine ou économie des exclus ? (tome 1)

Cahier 12 : économie souterraine ou économie des exclus ? (tome 2)

Cahier 13 : drogues et prison (tome 1)

2000

Cahier 14-15 (numéro double) : drogues de synthèse : de la prévention des risques aux risques de la prévention (actes de la journée d'étude d'Eurotox du 3.12.1999)

Cahier 16 : drogues et prison (tome 2) et Economie souterraine ou économie des exclus (tome 3)

Cahier 17 : drogues et cultures

2001

Cahier 18 : cannabis et autres drogues : la dépénalisation en questions (tome 1)

Cahier 19 : les alicaments : entre nutriments et médicaments

Cahier 20 : cannabis et autres drogues : la dépénalisation en questions (tome 2)

Cahier 21 : cannabis et autres drogues : la dépénalisation en questions (tome 3)

2002

Cahier 22 : la famille (tome 1)

Cahier 23 : le secret professionnel

Cahier 24 : la famille (tome 2)

Cahier 25 : radioscopie du monde enseignant (l'école - tome 1)

2003

Cahier 26 : monde du travail et psychotropes

Cahier 27 : la réduction des risques (tome 1)

Cahier 28 : la réduction des risques (tome 2)

Cahier 29 : à l'école des jeunes (l'école - tome 2)

2004

Cahier 30 : contextes et consommations

Cahier 31 : santé et prévention : braderie ou promotion ?

Cahier 32 : actes du colloque "Jeunes et alcool" du 18.05.04 à Louvain-la-Neuve

Cahier 33 : Promotion de la Santé et Réduction des Risques : la question du tabac... toujours avec filtre ?

2005

Cahier 34 : santé et communication : info ou intox ?

Cahier 35 : vive la fête ! (fête et psychotropes)

Cahier 36 : pauvreté, contrôle social et (dé)stigmatisation (tome 1)

Cahier 37 : pauvreté, contrôle social et (dé)stigmatisation (tome 2)

2006

Cahier 38 : enjeux de lois

Cahier 39 : dépendances : assuétudes, addictions, toxicomanies ?

Cahier 40 : quand la prison s'ouvre... aux partenariats

Cahier 41 : soigner les usagers de drogues 1970-2006

2007

Cahier 42 : parents-enfants : quand la justice s'en mêle

Cahier 43 : paroles de parents : soutien à la parentalité : les besoins

S

Editorial Etienne CLÉDA	1
----------------------------	---

O

DOSSIER : PAROLES DE PARENTS : SOUTIEN A LA PARENTALITÉ : LES BESOINS

● Les transformations des prises de risque, de la masculinité et de la paternité dans les quartiers populaires Pascale JAMOULLE	2
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---

M

● Bruxelles : propos d'un groupe interculturel de mamans d'ados Valérie LOISEAU	8
------------------------------------------------------------------------------------	---

M

● "Quand les ados s'en mêlent" : des parents en besoin d'espaces de médiation Compte rendu de Etienne CLÉDA	10
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

A

● Groupes de parents d'ados, réponse à un désarroi ? Etienne CLÉDA	13
-----------------------------------------------------------------------	----

● Les familles, les ados et l'alcool : en parler ensemble Un cadre pour susciter la parole des parents Virginie DEWITTE	14
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

Alcool, parents, ados : un cocktail détonnant Florence VANDERSTICHELEN	15
---------------------------------------------------------------------------	----

I

● Des mères à l'appel : échos de la ligne téléphonique d'Infor-Drogues L'équipe d'Infor-Drogues	18
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

Manifeste de l'Union francophone des magistrats de la jeunesse en vue des élections fédérales du 10 juin 2007 Bureau de l'UFMJ	22
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

R

La revue de presse de Prospective Jeunesse Danielle DOMBRET	24
----------------------------------------------------------------	----

E

